

## SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DU NORD

S.A., 1920, p. 50 ans.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DU NORD  
S.A. au capital de 0,5 MF  
Siège social : ALGER, 20, bd Carnot.  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 542*)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 9 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 200 act.

VESIAN (Guy de), La Pointe-Pescade, Alger ; pdt ;  
AURIACOMBE (Louis)<sup>1</sup>, 1, r. de Mulhouse, Alger ;  
FAUGIER (Alphonse), 12, av. Pasteur, Alger ;  
VIMAL (Toussaint), maire de St-Eugène, près d'Alger ;  
OBLED (Louis), 31, r. Hoche, Alger ;  
VEROLA (Henry), 2, pl. d'Isly, Alger.

Objet. — Étude de ttes affaires indus., agricoles ou commerciales existantes ou à créer ds tte l'AFN ; réalisation ou transformation des affaires préalablement étudiées ; participation de la société à tte op. se rattachant à son objet et ttes ops connexes.

Capital social. — 0,5 MF en 5.000 act. de 100 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. ; le surplus : 20 % au conseil ; le solde : 75 % aux act. ; 25 % aux parts ; après prélèvement p. fds de rés.

---

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925 : 0.*

---

---

<sup>1</sup> Louis Auriacombe : inspecteur principal des Contributions directes, administrateur des Celluloses de l'Afrique du Nord. Ancien commissaire aux comptes des Tonnelleres mécaniques de l'Afrique du Nord, puis administrateur des Tonnelleres modernes. Commissaire aux comptes des Mines de Palestro. Inhumé à Mostaganem en avril 1929.